

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 44 (1918)
Heft: 24

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. : D^r H. DEMIERRE, ing.
2, Valentin, Lausanne

Paraissant tous les
15 jours

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

SOMMAIRE : *Les houillères de Semsales.* — *Turbines à vapeur multiples Type Parsons*, par Ch. Colombi, ingénieur, professeur à l'École d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne (suite). — *Etude de l'organisation de la production française après la guerre.* — *Nécrologie* : Paul Reymond, ingénieur. — A nos lecteurs. — *Bibliographie.* — *Carnet des Concours.*

Les houillères de Semsales.

Les gisements de charbon de la région de Semsales sont exploités depuis longtemps, non pas d'une façon méthodique et suivant un plan d'ensemble, mais plutôt suivant l'occurrence et au moyen d'installations rudimentaires. Les choses allèrent ainsi jusque vers 1880, époque où le prix de la houille allemande étant tombé à 380 fr. le wagon, la concurrence des charbonnages rhénans devint insurmontable. Jusqu'alors, l'extraction fut monopolisée par la Verrerie de Semsales, pour ses propres besoins. En 1916 une concession fut accordée par l'Etat de Fribourg à MM. Perrin et Lévy pour l'exploitation des « gisements de charbon du bassin de la Mionnaz, rière les communes de Progens, Semsales, Grattavache, Saint-Martin et Fiaugères ».

La carte de la figure 1 montre la situation de ces gisements et la position des galeries et des puits ouverts jadis et dont les deux systèmes principaux sont ceux de Froumi et de Praz Montésy.

La constitution géologique — supputée bien entendu — des terrains charbonneux séparant la vallée de la Broye de celle de la Mionnaz est représentée par les profils de la figure 2 sur lesquels sont représentés les filons de charbon, dont la puissance ne dépasse pas 40 cm., et les galeries percées par les anciens exploitants, qui, pour des raisons d'économie attaquèrent toujours sur le versant Mionnaz dont l'altitude est inférieure à celle du versant Broye et d'où, par suite, leurs galeries horizontales atteignaient plus facilement les filons. Les nouveaux concessionnaires élaborèrent un plan systématique d'exploitation des gisements dont ils commencèrent l'exécution par le fonçage du puits N° 1 et l'amorçage du système de galeries qu'il est destiné à desservir. Notre figure 3 est un schéma du premier étage de cet ensemble. Le puits dont le sommet est posé sur l'affleurement du filon II, d'une puissance de 20 à 40 cm. de bon charbon a été foncé à une profondeur de 30 cm., jusqu'à la rencontre du filon I formé par deux veines de charbon séparées par du calcaire d'eau douce.

De là, se détache un *travers-banc*, c'est-à-dire une galerie à faible pente vers les puits pour faciliter l'écoulement des eaux, et destinée à explorer le gîte par recoupement successif des filons. Ce travers-banc ayant effectivement recoupé le plan du filon II, des *galeries d'exploitation* ont été lancées à l'est et à l'ouest, parallèlement à ce plan, en vue d'exploiter ce filon au moyen

de *galeries de tailles* dont le produit est déversé dans la galerie d'exploitation par des communications, judicieusement espacées entre les deux galeries, et au moyen de puits inclinés dits *montages* qui débouchent au jour et servent à la ventilation des chantiers de taille et à la recette des matériaux de remblayage.

Plutôt que de lancer du fond du puits des galeries d'exploitation du filon I, l'Entreprise préféra, pour des raisons d'opportunité, ouvrir deux travers-bancs partant de la galerie d'exploitation du filon II en les poussant au nord-est et au nord-ouest jusqu'à ce qu'ils recoupent le filon I. De chacun de ces points de recoupement une galerie d'exploitation part vers l'ouest et vers l'est dans le filon I dont elles suivent les inflexions. La galerie d'exploitation, dans le filon II, dirigée vers l'est a dû être interrompue de crainte de pénétrer dans les anciennes tailles. Les dessins de la figure 4 représentent les profils de ces galeries, avec leurs cadres de boisage.

La Société anonyme des mines de charbon de Semsales, constituée le 31 janvier 1918, au capital de 1 200 000 fr., qui avait racheté les concessions de MM. Perrin et Lévy, continua, à partir du 1^{er} février 1918, l'exploitation du puits N° 1 et, en outre, ouvrit un nouveau travers-banc dit de la Verrerie, en vue de recouper les divers filons dont les géologues affirmaient l'existence dans ces parages. Ce tunnel, attaqué sur les deux versants simultanément, au moyen de perforatrices à air comprimé, n'avait recoupé, au moment où nous le visitâmes, 18 septembre, qu'un pauvre filon de quelque 3 à 4 cm. et l'ingénieur qui nous accompagnait ne nous cacha pas son inquiétude au sujet du succès de l'exploration qui restait encore à effectuer jusqu'à ce que les deux galeries du travers-banc se rencontrassent. A cette date 470 m. étaient percés, sur une longueur totale de 540 m. de tunnel et on approchait du dernier gîte supputé, celui du filon VI dont le voisinage semblait se manifester par une odeur de bitume et des taches noirâtres au front d'attaque. Nous souhaitons que l'espoir éveillé par ces signes n'a pas été déçu et que cette belle galerie qui coûte 400 fr. le mètre courant n'aura pas été percée en vain.

Les éléments de cette notice nous ont été fournis, avec une obligeance et une cordialité que nous ne saurions trop reconnaître, par le Directeur général de la Société, M. H. Develey, ingénieur, qui met au service de cette entreprise sa science éprouvée et ses grandes qualités d'organisateur.